

M.
Olivier Pince
Louise Dubois

Le quatre Février mil huit cent soixante et huit, vue la dispense de
de deux bans, accordée par Messire
Luyor, vicairie ad hoc, et vue aussi
la publication d'un ban de mariage
fait au prône de notre messe paroissiale
entre Olivier Pince, fils majeur
d'Olivier Pince Cultivateur et de
Gardienne Chaimy de cette paroisse d'une
part; et Louise Dubois, fille majeure
de feu Jean Noel Dubois Cultivateur
et de Magdeleine Perreault aussi
de cette paroisse d'autre part, ne se
trouvant aucun empêchement, et
du consentement des parents, nous
prêtre Curé soussigné avons seen leur
mutuel Consentement de mariage; et
leur avons donné la bénédiction

1868
187

ruptiale en presence des Sieurs Olivier
Prince pere de l'epouse, Jean Noët du-
bois pere de l'epouse et de plusieurs
autres parents et amis de l'epouse,
dont quelques uns ont signé
avec nous -

Louis Dubois

Martin Dubois

J. Chenevix

J. F. Desaulniers (M)

No.